



ANNEXE 1 – attestation d'engagement type

Entête structure juridique porteuse du projet immobilier

Signatures des porteurs du projet immobilier

Nous soussignés, porteurs du projet immobilier de la MSP : Nom
:
Adresse:
Code postal – ville :
numéro Finess entité juridique :
gérants de :
l'association \square la SISA \square la SCI \square la SCM \square
nom
adresse:
code postal – ville :
nous engageons :
neos engageons.
- à maintenir l'affectation des biens financés à l'usage exclusif de l'activité subventionnée pendant une durée minimale de 10 ans ;
- à ne pas vendre dans un délai minimal de 5 ans, sauf raison exceptionnelle ;
- à tenir compte de l'investissement public pour minorer les loyers versés par la MSP par rapport
aux prix du marché et à présenter à l'agence régionale de santé le plan de rentabilité prévu pour la société ;
- à maintenir le montant des loyers majorés éventuellement en fonction de l'évolution d'un indice
de référence précisé dans le bail ;
- au conventionnement des professionnels de santé relevant des conventions mentionnées à l'article L. 162-14-1 du Code de la sécurité sociale exerçant au sein de la MSP
- à adhérer à l'Accord Conventionnel Interprofessionnel (ACI) dans le délai maximum de 6 mois à
compter du dépôt du projet de santé à l'ARS.
Fait à Le